

| |
|---|
| REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 13 DECEMBRE 2011 |
|---|

Etaient présents :

| | | |
|------------|--------------------|--|
| Abdelghani | AZI | azi.droit@yahoo.fr; azi_abdelghani@yahoo.fr |
| Philippe | AZOUAOU | azouaou.philippe@neuf.fr |
| Michel | BAZEX | michelbazex@yahoo.fr |
| Aurélien | CAMUS | camus.aurelien@gmail.com |
| Marianne | CLORENNEC | clorennecmarianne@yahoo.fr |
| Matthieu | CONAN | matthieuconan@club-internet.fr ; mconan@u-paris10.fr |
| Diane | de BEARN | crdp.univparis10@yahoo.fr ; ddebearn@u-paris10.fr |
| Jacqueline | DOMENACH | jdomenac@u-paris10.fr |
| Bertrand | du MARAIS | bdumarai@u-paris10.fr |
| Stéphanie | FLIZOT | stephanie.flizot@u-paris10.fr |
| Antonin | GRAS | antonin.gras@gmail.com |
| Djamel | HADEF | djamelhade@yahoo.fr |
| Andréas | KALLERGIS | andreaskallergis@gmail.com |
| David | LARBRE | davidlarbre@aol.com |
| Christophe | LE BERRE | c.leberre@yahoo.fr |
| Bruno | LEBECQ | bruno.lebecq@wanadoo.fr |
| Vincent | MAZZOCCHI | vincent.mazzocchi@wanadoo.fr |
| Claire | MONGOUACHON | claire.mongouachon@wanadoo.fr |
| Frédéric | ROLIN | frederic.rolin@yahoo.fr |
| Albéric | SAKON | s.alberic@free.fr |
| Arnaud | SEE | arnaud.see@laposte.net |
| Lucile | TALLINEAU | l.tallineau@orange.fr |
| Manuel | TIRARD | manueltirard@yahoo.fr |

Etaient excusés :

- Benoît APOLLIS
- Hervé ISRAËL
- Régis LANNEAU
- Romain LEBLOND-MASSON
- Carole MONIOLLE
- Pascal PENNAUD
- Catherine PREBISSY

Pour le second semestre, il a été décidé que les réunions auraient désormais lieu chaque premier jeudi du mois. La prochaine réunion aura donc lieu le jeudi 5 janvier, comme l'année dernière nous en profiterons pour goûter la galette.

Les différents colloques du CRDP :

- Le 18 novembre dernier a eu lieu le colloque sur « *les services publics en Russie* » qui a réuni un public intéressé et s'est très bien déroulé.
- Les 1^{er} et 2 décembre a eu lieu le colloque sur « *L'évolution des juridictions financières* », qui s'est très bien déroulé lui également, 75 personnes étant présentes le

premier jour et 65 le second, sans compter les magistrats très présents sur les deux jours. En ce qui concerne la publication, plusieurs projets sont en cours dont une publication papier une publication en ligne envisagée sur le site du CRDP en empêchant le téléchargement.

- Le colloque « **Droits du travail et des fonctions publiques** » organisé par Mathieu TOUZEIL DIVINA devrait s'achever par une troisième journée sur la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière au CNFPT d'Angers le 29 mars 2012. Pour ceux qui souhaitent travailler sur ces sujets, nous diffuserons le préprogramme au sein du CRDP.

Les deux premières journées qui ont eu lieu à l'Université vont faire l'objet d'une publication, pour laquelle nous venons de signer une convention entre l'université, le CRDP et l'éditeur, ce qui permettra de clôturer la ligne budgétaire dédiée.

- Colloque à venir : « **Les droits de la personne détenue** », les 26 et 27 janvier 2012 au Sénat. Ce colloque a été initié par le professeur Sabine BOUSSARD qui est intervenue lors de notre dernier atelier doctorants et le CREDOF, associé dès l'origine. A l'instar du CRDP, d'autres centres de recherches sont partenaires du colloque.

Le nombre de places au Séant étant limitées, il convient de s'inscrire pour ceux qui sont intéressés.

- Enfin, une suite devrait être donnée sur les conférences QPC qui ont déjà eu lieu ; notamment **QPC en matière fiscale et urbanistique**. Cette conférence interviendrait comme les précédentes en fin de journée sur une durée de 2 heures.

- Bertrand du MARAIS a quant à lui tenu à informer qu'il animait avec Sophie HARNAY le cycle Droit et Economie de l'école doctorale et qu'à ce titre deux conférences sont programmées :

- l'une le 15 décembre de 12H à 14H, animée par le professeur invité John DROBACK,
- l'autre le Jeudi 12 janvier par Suzanne Rose ACKERMAN, Professeur invité par Jean-Bernard AUBY et portant sur les études d'impact (en F141).

Collaborations éditoriales

➤ **Chronique dans la revue *Droit Administratif* (responsable : Carole MONIOLLE) :**

Un appel à contribution détaillé a été adressé par Carole MONIOLLE, vous êtes donc invités à lui faire part de vos propositions.

➤ **Chronique dans la revue *Concurrence* et dans la *Gazette du Palais* (responsable : Bertrand du MARAIS) :**

- Pour la chronique Concurrence :

Arnaud SEE a bien voulu aider Bertrand du MARAIS à prendre en main l'appel à projet, qui lui a donc laissé la parole pour présenter la chronique et ses contraintes.

La chronique n° 4 est parue et a regroupé des contributions de : Aurélien Camus, Arnaud SEE mais également de chercheurs non nanterrois : Dorian GUINARD et Fabien TESSON ; mais

la chronique a vocation à faire participer les membres du CRDP, notamment les nouveaux et jeunes doctorants. Si la dernière chronique a permis à des chercheurs extérieurs d'intervenir les prochaines contributions devront rassembler en majorité le CRDP, tous ses membres étant donc invités à y participer. Il s'agit principalement de commenter des décisions du Conseil d'Etat ; un appel à contribution vous parviendra très rapidement par courriel ; les contributions devront être adressées à Bertrand du MARAIS le 8 janvier.

- Pour la Gazette du Palais :

Bertrand du MARAIS a indiqué que les éditions lextenso ont décidé d'arrêter six numéros spéciaux dont celui consacré au droit public économique.

➤ **Articles à la revue *Gestion et Finances publiques* (responsable : Stéphanie FLIZOT) :**

Différents sujets peuvent être abordés : présentation ou synthèse du rapport de la Cour des comptes d'octobre 2011 sur la création/ fusion DGFIP ; et également sur les publications récentes OCDE. Arnaud SEE a proposé d'intervenir sur le décret relatif aux marchés publics.

Points sur les différents projets du CRDP

➤ **Projet de Diplôme universitaire « Contrats et marchés publics »**

Ce DU a fait partie de l'habilitation issue du dernier contrat quadriennal et mis en place par Catherine PREBISSY ; il n'a pour autant jusqu'alors pas encore été lancé. Il y a donc un intérêt important à activer cet outil susceptible d'intéresser les collectivités territoriales et les administrations en général, et ce d'autant plus dans la perspective du prochain quinquennal. Le projet doit être pratiquement finalisé pour le 17 janvier prochain (passage en Conseil d'UFR)

Une première réunion a déjà eu lieu pour redéfinir la maquette et le format, ce qui nous a conduit à orienter le diplôme en vue d'une cible différente : qui serait finalement les fonctionnaires de catégorie B et donc un tarif qui ne serait plus tout à fait le même (800 euros).

D'un point de vue matériel : l'IPAG se chargerait de l'organisation dans le cadre de la formation continue, mais nous envisageons éventuellement de l'ouvrir dans un second temps aux étudiants, de M1 notamment.

Le projet va donc être reconstruit par Catherine PREBISSY et sur la base des propositions faites par les deux professeurs associés Bruno LEBECQ (DSP) et Pascal PENAUD (IPAG).

➤ **Projet de dictionnaire des régulations**

Une réunion restreinte a eu lieu, à la suite de laquelle Michel BAZEX a rédigé différentes entrées qui pourraient servir de canevas, mais qui doivent être complétées par Arnaud SEE.

Nous verrons donc lors de la prochaine réunion du 5 janvier ce canevas afin de recueillir les observations des personnes intéressés avant de le présenter à Jean-Bernard AUBY.

➤ **Projet avancity plate-forme logiciel gestion des intercommunalités**

Bruno LEBECQ a été chargé d'instruire ce projet, dénommé « interco 2.0 ».

Interco 2.0 a pour objet de développer un réseau d'information en vue de mutualiser les procédures de gestion notamment financière des collectivités. Ce projet réunit déjà 8

partenaires et il nous est proposé d'y participer. La première réunion aura lieu au mois de février prochain.

Quelle serait la demande ? Apports en réflexions sur la gestion financière et contribuer à définir des procédures de gestion financières qui favorisent la mutualisation des moyens des collectivités.

Jacqueline DOMENACH qui a déjà travaillé sur un bilan d'expérimentation sur les mutualisations en terme de service et de patrimonialité et notamment sur les schémas de mutualité est intéressée par le thème.

➤ **Projet ANR porté par Régis LANNEAU**

Une réunion a eu lieu avec Lauréline FONTAINE à laquelle ont participé Bertrand du MARAIS, Christophe LE BERRE, Claire MONGOUACHON et Matthieu CONAN.

Ce projet qui consisterait à travailler sur la thématique Constitution et économie sur 8 pays, correspond bien aux axes de travail du Centre.

Il implique que 4 personnes du CRDP s'engagent à consacrer 25 % de leur temps de recherches :

Bertrand DU MARAIS,
Christophe LE BERRE, Claire MONGOUACHON,
et Régis LANNEAU.

Il s'agit d'une démarche collective sur trois ans, qui est d'autant plus importante pour le CRDP que l'évaluation des centres passe pour beaucoup par l'intégration de ce genre de projet.

➤ **Projet de contrat de recherches avec le CNOCP**

Ce projet est en lien direct avec le colloque qui vient d'avoir lieu sur l'évolution des juridictions financières.

Madame CALMELS qui est intervenue, nous a sollicité.

La sollicitation du CNOCP correspond au premier projet de colloque que le CRDP avait eu et relative à l'information financière. La perspective est celle de la signature d'une convention de recherche impliquant l'utilisation d'un post doc sur une année.

Il souhaiterait participer à une de nos réunions afin de pouvoir nous soumettre leur demande : Matthieu CONAN va donc leur adresser une invitation en ce sens.

➤ **Règlement intérieur du CRDP - Logique fédérative des centres**

Deux réflexions devront être initiées lors de la réunion du 5 janvier :

- L'année prochaine devra être rédigé le prochain contrat quinquennal.

Le Centre va faire l'objet d'une évaluation. C'est elle qui va conditionner directement notre budget pour la période 2014-2019. Lors de la dernière évaluation le CRDP a été évalué au rang de B.

- Le projet de fédération des centres a progressé au sein de l'UFR.

Le nombre trop important de centres fait peser sur leur évaluation un risque évident ayant pour conséquence directe un abaissement de leur dotation. La mise en place d'une fédération

devrait permettre d'obtenir des moyens un peu plus importants de la part de l'Université sur la base d'une meilleure notation au niveau de l'AERES.

Un certain consensus a émergé quant à l'organisation matérielle de cette fédération en terme de moyens humains sur la base de ceux répartis à l'heure actuelle dans les centres. Le but clairement avoué ici est d'obtenir de l'Université un poste d'encadrement tel que celui occupé par Diane à l'heure actuelle au sein du CRDP : pour le moment ce poste n'est pas pérenne pour ce dernier, mais il pourrait le devenir sous couvert d'une mutualisation dans un cadre fédératif. Nous avons donc tout à gagner d'une telle approche qui doit permettre à chaque centre de conserver son indépendance tout en développant à plus ou moins long terme des logiques transversales.

Trois pôles émergeraient alors autour :

- Du CEDIN
- D'un pôle science politique
- Des 8 autres centres réunis en une seule et même structure.

Il existe déjà un modèle de fédération à Strasbourg composé d'unités de recherches différentes dont il convient de pouvoir s'inspirer. Nous ferons passer le document relatif à cette fédération, sachant que nous devons également rédiger le règlement intérieur du CRDP en parallèle : au programme de la réunion du 5 janvier prochain pour bien commencer la nouvelle année...

* * *